

APPEL À PARTENARIAT CEREMA – COLLECTIVITÉS

EN RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES ET BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

ENSEMBLE POUR FAVORISER LES DÉPLACEMENTS À VÉLO SUR LES TERRITOIRES



Collectivités et Cerema

L'objectif de ce partenariat est de **mobiliser 7 à 10 collectivités des régions Auvergne Rhône-Alpes et Bourgogne Franche-Comté** pour mieux comprendre le fonctionnement des **services de location longue durée de vélos** afin d'accompagner les villes moyennes et les territoires peu denses dans le développement de tels services.

Les avantages des services de vélos en location longue durée :

- ▶ **offrir** une alternative aux déplacements motorisés ;
- ▶ **tester** à moindre coût le vélo pour les déplacements quotidiens ;
- ▶ **contribuer** à une meilleure santé par l'activité physique régulière ;
- ▶ **participer** à une meilleure qualité de l'air et une réduction des gaz à effet de serre.

Notre proposition

- ▶ Le **Cerema se mobilise** pour évaluer le fonctionnement et l'usage de services de location longue durée de vélos déployés par les collectivités. Les **expertises** ainsi réalisées permettront de produire des éléments de **conseil** pour l'optimisation et la mise en œuvre de tels services.

Partenaires recherchés

- ▶ Vous êtes une **ville moyenne** ou un **établissement public de coopération intercommunal** situé en **territoire peu dense** dans les régions **Auvergne / Rhône-Alpes ou Bourgogne / Franche Comté** proposant un service de location longue durée de vélos depuis au moins décembre 2019.

Engagement du Cerema

Pour cette étude, le Cerema administrera deux enquêtes sur chacun des services analysés. L'une en face-à-face avec les porteurs du projet et ses partenaires, l'autre en ligne auprès des utilisateurs du service, afin de mieux comprendre :

- les objectifs du service au regard de la politique territoriale de mobilité ;
- la gouvernance et les modalités de gestion du service ;
- les conditions de déploiement du service ;
- l'analyse des usages et les changements de comportements des utilisateurs du service ;
- l'analyse économique du service.

Le Cerema rédigera une synthèse des résultats et organisera une journée technique de restitution. Cette journée permettra aux collectivités partenaires d'échanger entre elles sur leur service de location longue durée de vélos et de valoriser leur expérience auprès de collectivités tierces s'interrogeant sur le déploiement d'un tel service sur leur territoire.

Engagement de la collectivité partenaire

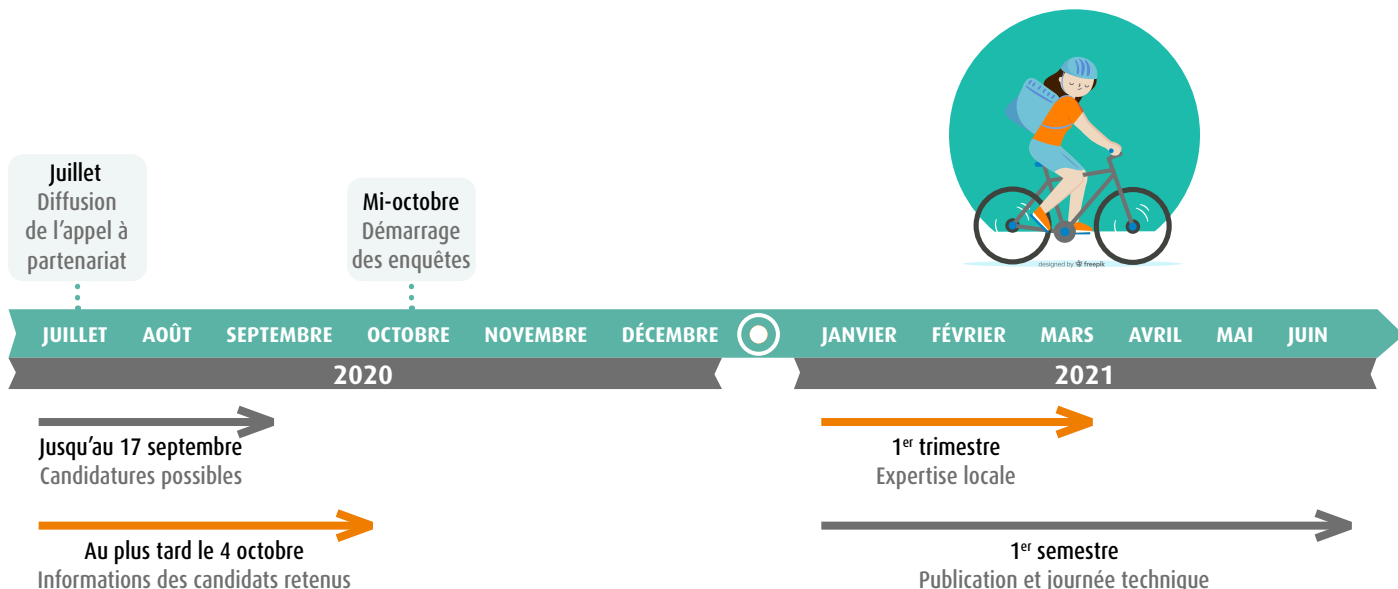
Pour cette étude, les collectivités partenaires s'engagent à :

- contribuer aux enquêtes prévues dans le programme d'études par une participation directe et une communication vers les usagers du service ;
- participer à la journée technique de restitution.

Modalités financières

Les collectivités territoriales partenaires subventionneront le projet à hauteur de 5 000 € chacune.

Calendrier



Pour plus d'information ou candidater, vous pouvez nous contacter : vld-aura-bfc@cerema.fr